



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT
SECRETARIAT PERMANENT DE LA CCSF - SERVICE DA2E

334, Allée Henri II de Montmorency
34954 Montpellier Cedex 2

Affaire suivie par Miryam ROUMEGAS

☎ : 04 67 15 86 55

☎ : 04 67 15 74 48

✉ : tgda2e034@dgfip.finances.gouv.fr

miryam.roumegas@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture avec ou sans rendez-vous : 8h30 à 16h



OBJET : constitution d'un dossier simplifié en vue de saisir la CCSF (2012)

Madame, Monsieur,

Un dispositif exceptionnel en faveur des entreprises affectées par les conséquences de la crise financière est mis en application jusqu'au 31 décembre 2012.

Ce dispositif repose sur un guichet unique pour les entreprises qui sont en retard de paiement de leurs obligations fiscales et sociales.

Ce guichet unique pour le dépôt des demandes de délais de paiement est le secrétariat permanent de la commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF).

Vous trouverez en annexe le dossier à constituer afin de permettre l'instruction de votre demande de délais de paiement.

Je tiens à vous préciser que la CCSF ne sera effectivement saisie qu'à réception de l'intégralité des informations et documents demandés.

Dans la mesure du possible merci d'envoyer les pièces demandées par courrier électronique aux adresses suivantes :

miryam.roumegas@dgfip.finances.gouv.fr

et/ou eric.latour@dgfip.finances.gouv.fr

et tgda2e034@dgfip.finances.gouv.fr

Au besoin, adresse postale :

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
Division Economique et Financière - Secrétariat permanent de la CCSF
334, Allée Henri II de Montmorency
34954 MONTPELLIER Cedex 2

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice Régionale des Finances Publiques,
Présidente de la C.C.S.F.,
Le secrétaire permanent de la C.C.S.F.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT
SECRETARIAT PERMANENT DE LA CCSF - SERVICE DA2E

334, Allée Henri II de Montmorency
34954 Montpellier Cedex 2

Affaire suivie par Miryam ROUMEGAS

☎ : 04 67 15 86 55

☎ : 04 67 15 74 48

✉ : tgda2e034@dgfip.finances.gouv.fr

miryam.roumegas@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture avec ou sans rendez-vous : 8h30 à 16h



COMPOSITION D'UN DOSSIER SIMPLIFIE DE SAISINE DE LA CCSF (2012)

Pour pouvoir être examiné votre dossier de demande doit être constitué des éléments suivants :

1 - Le questionnaire suivant dûment rempli

2 - Les pièces complémentaires suivantes (à minima) :

2.1 Un extrait du Kbis.

2.2 Une attestation justifiant de l'état de difficultés financières de l'entreprise, établie par l'expert comptable de l'entreprise.

2.3 Une note (à adapter selon la taille et l'activité de l'entreprise) décrivant :

- l'origine et la nature de vos difficultés structurelles et conjoncturelles à détailler aux niveaux suivants : production, commercial, social, financier...
- les mesures de redressement envisagées ou prises et les démarches auprès de vos partenaires privés
- les points forts et les points faibles de l'entreprise

2.4 Le dernier bilan clos (sous forme de liasse fiscale complète avec les annexes)

2.5 La balance générale des comptes à la date de votre envoi.

2.6 Le montant du CA HT réalisé depuis la clôture du dernier exercice.

2-7 Un plan d'affaires (business plan) sur 24 mois précisant les contrats en cours, négociés et signés.

2-8 Un plan de trésorerie sur 24 mois qui fait apparaître les échéances du plan demandé.

2.9 Le montant de la rémunération et la composition du patrimoine des dirigeants.

II. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Créancier	Nature	Périodes/années	Montants
Trésorerie de ...	Taxe professionnelle		€
	Foncier		€
	(autres / préciser) :		€
SIE de ...	CFE/TP		€
	TVA		€
	(autres / préciser) :		€
URSSAF de ...	(préciser) :		€
Pôle Emploi de ...	(préciser) :		€
RSI ...	(préciser) :		€
MSA de ...	(préciser) :		€
Recette des Douanes	(préciser) :		€

NB : Toutes les déclarations et bordereaux doivent avoir été déposés auprès de ces organismes et les cotisations salariales payées..

III. ETAT DES POURSUITES

Indiquer les éventuelles poursuites engagés par vos créanciers publics ou privés (notification de saisie, assignation devant le tribunal de commerce, etc)

IV. CREDITS BANCAIRES EN COURS

Banques	Crédits et/ou Concours bancaires actuellement consentis

V. PROPOSITIONS DE RÈGLEMENT POUR L'APUREMENT DES DETTES :

DELAIS SOLLICITES mois

GARANTIES SUSCEPTIBLES D'ETRE PROPOSEES